

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 29 (1891)  
**Heft:** 18

**Artikel:** Chez ma femme : [suite]  
**Autor:** Fath, Georges  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-192327>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

corps devint la musique de la garde nationale parisienne ; il forma une école gratuite, destinée à fournir à la cavalerie des trompettes et, à toute l'armée, des musiciens de corps ; ce fut là l'origine du Conservatoire.

Actuellement, il existe, en temps de paix, dans les régiments de cavalerie, des fanfares organisées avec les trompettes désignées par le maréchal-des-logis *trompette major*.

Chacune des dix-neuf brigades d'artillerie possède une musique ayant la même organisation que celle des régiments d'infanterie.

Sous le gouvernement de Juillet, les musiques se recrutaient par le *Gymnase musical* de Paris ; elles pouvaient avoir des musiciens gagistes ; les chefs de musique avaient le rang de sergent-major ; ils étaient choisis par les colonels. Les musiques des régiments d'infanterie furent, pendant cette période, assez médiocres ; celles des régiments du génie avaient seulement une valeur réelle.

La musique de la garde municipale et celle de certaines légions de la garde nationale, composées d'artistes des théâtres lyriques, étaient des orchestres militaires de premier ordre.

Sous le second Empire, les musiques reçurent une nouvelle organisation.

L'adoption des instruments *Sax* leur donna une grande puissance ; elles se recrutèrent par des engagements d'artistes, élèves musiciens et de gagistes. Les chefs de musique furent assimilés aux sous-lieutenants ; il fut créé un sous-chef ayant rang d'adjudant, et les chefs étaient choisis, après concours, parmi les sous-chefs. Cette organisation a été conservée : chaque musique comprend trente-huit soldats musiciens et un certain nombre d'élèves. Les musiques des régiments du génie ont gardé leur supériorité ; c'est l'ancien chef de musique du premier régiment du génie, M. Wettge, qui a remplacé M. Sellenick à la garde républicaine, dont la réputation est universelle.

(*La Vie de famille.*)

#### A propos de singes.

Une très curieuse révélation vient d'être faite à la Société géographique de Paris par M. Bonvalot, qui, en compagnie d'un jeune prince d'Orléans, vient de traverser l'Asie centrale.

Sur les hauteurs du Thibet, c'est-à-dire à 5,500 mètres au-dessus de la mer, il a signalé la présence de singes. Des singes au milieu des neiges, alors qu'ils habitent exclusivement les pays chauds, voilà qui est certainement une merveille.

Ce fait va sans doute réveiller entre les savants une question depuis quelque temps endormie. On sait que nombre d'anthropologues placent le berceau de la race humaine en Asie, et précisément au Thibet. C'est là, d'après eux, qu'habitaient nos premiers parents, c'est de là que leurs descendants sont partis pour se répandre sur la terre. Or plusieurs de ces mêmes savants veulent, on le sait, que notre origine soit simienne, que nous soyons des singes perfectionnés, qu'Adam ait eu quatre mains et

un corps velu, qu'Eve n'ait été qu'une simple guenon. La déclaration de M. Bonvalot va donc réveiller cette vieille querelle, et les darwinistes doivent se frotter les mains. S'il y a des singes au Thibet, nous sommes leurs fils ; qui oserait en douter ?

« Moi, s'écrie M. Lucien Biart, à qui nous empruntons ces lignes, à ce point de vue, mon siège n'est plus à faire, il est fait ; non pas seulement par sentiment — ce qui n'est pas admis dans les questions scientifiques — mais en face de données irrécusables, sans répliques raisonnables. D'abord le singe a quatre mains et nous n'en possédons que deux, ce qui est déjà capital. En outre, plusieurs de ces prétendus ancêtres possèdent une queue prenante dont nous sommes dépourvus. Leur cerveau, Gratiolet l'a démontré, se forme à l'envers du nôtre, et, de par la construction de leur gosier, il leur est à jamais défendu de parler. Il est si bien une bête, le singe, si bien distinct de nous, que ceux qui veulent absolument nous le donner pour papa ont été obligés d'inventer un être intermédiaire qu'ils ont nommé « anthropopithèque », lequel être n'a jamais existé que dans leur imagination. Donc, hommes nous sommes, et hommes nous resterons, c'est-à-dire des animaux au point de vue anatomique, matériel. Mais, au point de vue intellectuel, des êtres à part, pleins à la fois de misères et de grandeurs ; des êtres chétifs qui néanmoins ont mesuré la distance qui les sépare du soleil et qui, ayant compris Dieu, veulent et rêvent l'immortalité. »

#### CHEZ MA FEMME

PAR GEORGES FATH.

#### IV

Tu te trouves un beau jour avec dix ans de liberté derrière toi, avec l'habitude de sortir et de rentrer quand il te plaît, de ne point rentrer, même la nuit, quand un beau clair de lune t'invite à la promenade ; d'aller suivant ta fantaisie écouter la grande symphonie de la mer, ou bien chasser à travers les bois, d'errer en vrai nomade sur les grands chemins, couchant au hasard sous l'édredon ou sur le foin, aussi bien que sur le lit banal d'une auberge. — L'idée te vient subitement d'entrer en ménage ; tout change alors !... Une fois marié, tu t'aperçois bien vite qu'un mari appartient à sa femme et qu'il ne doit pas avoir la pensée de lui imposer ses goûts ; car il peut arriver, s'il aime les murmures du vent et le fracas de la tempête, que sa femme n'aime que le soleil et le calme plat ; que s'il se plaît sur les hauts sommets couronnés d'arbres séculaires, elle leur préfère les avenues sablées d'un parc et se trouve prise de vertige sur un monticule de deux mètres. Il peut arriver encore que s'il aime le coin du feu, elle raffole du monde où, de guerre lasse, il sera obligé de la conduire ; que s'il

se plait à la campagne, elle n'y puisse durer sans mourir de consommation... et ainsi pour tout le reste.

Néanmoins, elle ne concevra pas qu'il puisse regretter quelque chose auprès d'elle, et chaque heure de loisir qu'il lui dérobera lui sera reprochée comme un crime.

Il y a encore le chapitre des enfants... celui-là...

— Assez !... assez !... par pitié, mon cher, épargne un pauvre jeune homme qui jusqu'ici n'a pu voir sans émotion une jolie mariée se rendre à l'église pour y recevoir la bénédiction nuptiale...

— Justement, j'ai voulu mettre ton esprit trop rêveur aux prises avec certaines réalités.

— Eh bien, c'est fait. Et maintenant vite à l'Opéra !

— L'Opéra !... du diable si tu m'y traines !

— Comment !

— Toujours naïf !... J'ai imaginé ce prétexte pour passer quelques heures de plus avec toi.

— Scélérat ! dit Max en riant, allons alors prendre du café.

— Avant de dîner ?

— Nous sortons de table !

— Bien vrai ? tu es capable de pousser le savoir-vivre jusque-là ?

— Que veux-tu dire ?...

— Oui... jusqu'à prendre au sérieux le repas que ma femme... Passe pour moi, qui ai fini par m'y faire...

— Mais je t'affirme...

— Je ne parle pas du poisson, dont tu as paru faire tes délices, reprit Henri d'un air goguenard... Quant au surplus, tu avoueras que Pylade ne l'eût guère avalé que pour sauver les jours d'Oreste.

— Oh !... les maris !... s'écria Max.

— Tais-toi... nous voici devant un assez bon restaurant, je t'offre à dîner comme compensation au petit supplice que je t'ai fait subir.

— J'accepte, répondit gaiement le jeune homme.

— Cher ami, dit Max, le cerveau tout parfumé des meilleurs vins, décidément Paris est le vrai paradis terrestre.

— A quand ton mariage ?... demanda malicieusement Henri.

— Ah !... mon ami, ce sera le plus tôt possible.

— A la bonne heure !... J'aime les gens résolus !...

Deux mois plus tard, le mari de Delphine recevait la lettre suivante :

« MON CHER HENRI,

» J'ai le plaisir de te faire part de mon mariage avec Mlle Alice Daudeville.

» Ma femme, qui est aussi jolie qu'elle est bonne et spirituelle, va écrire à Mme Leroy pour lui dire combien nous serions heureux de vous recevoir dans notre modeste château, assez vaste cependant pour vous y donner une large hospitalité.

» Vos enfants pourront s'y ébattre sur l'herbe fleurie et boire du vrai lait tous les jours.

» Venez, tout est prêt pour vous recevoir.

» Ton vieil ami,

» MAX DUVERDY. »

— Bravo !... encore un mari pris au

piège... O filles d'Eve!... s'écria Henri avec un joyeux éclat de rire.

FIN

### Onna prima refusäe.

Vo z'ai bin su où parlà dè cllia sociétâ qu'on lâit dit : « La sociétâ protétrice dâi z'animaux », que vo z'ein étés pétetré. C'est onna sociétâ que baillè dâi primès ài tserrotons que ne bregandont pas lè tsevaux et ài vòlets que sont bons po lè bêtés. Po onna bouna sociétâ, l'est onna bouna sociétâ, et tadâi que tot lo mondo ein séyè, ào que tsacon fassè coumeint se l'ein étai, kâ fâ rudo maubin dè vairè mautraita onna pourra bite.

On gaillâ, on pou sans-quartier, arrevè on dzo tsi lo président dè iena dè clliâo sociétâ po recliamâ onna prima, et tegnâi à la man on pecheint dordon.

— Et qu'âi-vo fê, lài fâ lo présideint, po avâi drâi à 'na prima ?

— Y'é sauvâ la viâ à n'on lâo.

— Et coumeint cein ?

— Eh bin, ye tegnè cé chaton, et y'aré pu éterti cé lâo, que n'arâi pas rebudzi ; n'avé qu'à lâi rolhî su la téta, que cein m'étai bin ézi ; mâ po ne pas lâi férè dâo mau, l'é épooâiri et s'est einsauvâ.

— Et qu'est-te que l'étai què cé lâo ?

— C'étai on lâo que vegrâi dè dévorâ ma fenna.

— Et vo volliâi onna prima po ne pas avâi tiâ et ni fê dâo mau à cé lâo ?

— Oï.

Lo président ruminè on bocon l'afférè dein sa téta, et repond :

— Eh bin, l'ami, su bin fatsi, mâ ne pu pas vo bailli la prima, kâ trâovo que vo z'êtes dza bin prâo recompeinsâ dinsè....

Parait que cé président n'étai pas tant bin mariâ.

*Les concerts à Paris.* — Il y a à Paris 30 salles de concert, la salle Erard, la salle Pleyel, la salle Hertz, le Grand-Orient, la Société d'Horticulture, la Société de Géographie, les Chambres syndicales, pour ne citer que les principales.

Chacune de ces salles est le lieu et l'occasion d'un concert, tous les jours, pendant huit mois de l'année, soit pendant 240 jours environ.

Multipliez le nombre des jours *concertables* par le nombre des salles y consacrées, c'est-à-dire 240 par 30, vous obtenez le chiffre colossal de 7,200 concerts par an !

Cela suppose, dit un chroniqueur, sept mille bénéficiaires, artistes, professeurs ou compositeurs. Mettons les frais à cinq cents francs par concert, c'est trois millions six cent mille francs que ces malheureux jettent dans la circulation.

Ils en retirent quoi ? des bouquets fa-

nés et de sots compliments. Il y a des gens qui aiment ça.

**Mot du dernier logogriphie :** *Orgeuil.* Ont deviné : MM. Wagner, Maillard, Dind, Emery, Rohrbach, Hôtel du Guillaume-Tell, Lausanne; Druey, St-Blaise; Bastian, Forel; Gerber, Marguerat, Lutry; Lassueur, Buttes; Monod, Vevey; Borgognon, Nyon; Orange, Piguet, Genève; Leuba, Côte-aux-Fées; Beck, Maispach; Boudry, Moudon; Régnier, Vich; Tinenbart, Bevaix; Galland, Auvernier; Vittel, Rolle; Favre, Romont; Victor Ginod, Ouchy; Sanguinède, Genève.

— La prime est échue à M. Lassueur aux Buttes.

**Opéra.** — Lundi 4 Mai, **Faust**, pour les adieux de la troupe lyrique de Genève, dont les quelques représentations sur notre scène ont fait grand plaisir.

A l'hiver prochain.

**Atlas Stieler.** — Les livraisons 28 et 29 de cette intéressante publication viennent de paraître à la librairie Benda, à Lausanne. Elles contiennent les cartes suivantes :

— 1<sup>o</sup> La presqu'île des Balkans ; — Archipel des îles Joniennes, etc, feuille 4 ; — 2<sup>o</sup> Une superbe carte générale de l'Asie ; — 3<sup>o</sup> Le Nord et le centre de l'Asie ; — 4<sup>o</sup> Carte célestes avec indication en couleur des étoiles de première, deuxième, troisième grandeur ; — 5<sup>o</sup> Le Planisphere en projection de Mercator ; — 6<sup>o</sup> Carte générale de la Monarchie Austro-Hongroise, avec ses grandes chaînes de montagnes des Carpates et du Tyrol.

### Recettes.

La *Science pratique* indique les recettes suivantes :

*Contre les entorses, foulures, enflures, pour une cause quelconque.* — Appliquez de suite, ou aussitôt que possible, un cataplasme fait avec de la cendre de bois et de l'huile de table. Le remède est infaillible.

**Brûlures.** — Aussitôt que la brûlure a eu lieu, appliquez dessus un morceau de charbon de bois froid, pendant 5 à 6 minutes. La douleur cesse aussitôt. Ce moyen ne manque jamais son effet si la peau n'est pas au vif.

Ces deux recettes, dit le journal cité, sont dues à l'une de nos abonnées qui les a éprouvées et les garantit.

**Gouttes contre les maux de dents.** — Faites préparer à la pharmacie les gouttes suivantes qui doivent, d'après l'auteur, calmer instantanément les maux de dents même violents : 2 gouttes coniine ; 8 gouttes essence de canelle ; 10 grammes alcool. Mettre dans la dent avec un peu de coton et se frotter la gencive.

### Boutades.

Bébé est allé avec sa bonne voir son parrain, qui est chauve, mais dont la figure est couverte de barbe.

— Eh bien, dit la maman, tu as vu ton parrain ?

— Oui, petite mère, il est bien drôle va, il n'a plus de cheveux qu'autour de la bouche.

Un officier chargé d'apaiser une émeute populaire et voulant nettoyer la place des mutins qui la remplissaient, dit à sa troupe :

« Tirez sur la canaille et ménagez les honnêtes gens. »

Chacun ne voulant pas faire partie de la canaille se retira, et l'émeute fut apaisée.

Sur la porte d'un homme de travail :

« Ceux qui viennent me voir me font honneur ; ceux qui ne viennent pas me voir me font plaisir. »

Un toast à Belleville :

« Citoyens ! je bois à l'avenir, qui ne peut manquer d'arriver (bravos prolongés), et à l'abolition du passé, qui ne reviendra jamais (trépignements) ! »

Au jardin d'acclimatation, un monsieur fort laid accoste une jolie soubrette :

— Le pavillon des singes ? s'il vous plaît, mademoiselle.

La jeune fille, avec un large sourire :

— En prenant cette allée à droite, dans une minute, monsieur s'y trouvera.

Et le monsieur remercia poliment sans avoir rien compris.

Dans un café :

Poivreau est rêveur et murmure :

— C'est drôle, tout de même, quand on coupe son pain, il diminue ; quand on coupe son vin, il augmente.

Cueilli dans une feuille d'annonces :

« On demande un homme sobre, comme scieur, à dix centimes le sac ; s'adresser, etc. »

Entendu sur le marché au poisson :

— Cinq francs une petite truite comme ça !... Alors, combien voulez-vous que je la compte à ma maîtresse ?

L. MONNET.

### VINS DE VILLENEUVE

Amédée Monnet & Fils, Lausanne.

### ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.

Encaissement de coupons. Recouvrements.

Nous offrons net de frais les lots suivants : Ville de Fribourg à fr. 13,25. — Canton de Fribourg à fr. 26,75. — Communes fribourgeoises 3 % différenciée à fr. 48, —. — Canton de Genève 3 %, à fr. 100,75. De Serbie 3 % à fr. 87,50. — Bari, à fr. 67, —. — Bartella, à fr. 44, —. — Milan 1861, à fr. 43, —. — Milan 1866, à fr. 12,75. — Venise, à fr. 26, —. — Ville de Bruxelles 1886, à fr. 100, —. Port à la charge de l'acheteur. — Nous payons dès ce jour sans frais, les coupons d'obligations Nicolas 4 % au 1<sup>er</sup> mai prochain. En vente la liste officielle du tirage de la loterie de Berne, ainsi que des billets de la 2<sup>e</sup> série.

J. DIND & Co, Successeurs de Ch. Bornand.

(ancienne maison J. Guilloud)

4, rue Pépinet, LAUSANNE

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD.